DU 20 OCTOBRE
AU 24 OCTOBRE 2022

SICILE









VOYAGE D'ETUDE EN SICILE du jeudi 20 au lundi 24 octobre 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

A nous retourner **au plus tard le le 30 juin 2022**

Nom & Prénom : ……. ☐ **Mme** ☐ **M.**

Accompagné(e) de :

Nom & Prénom : ……. ☐ **Mme** ☐ **M.**

☐ **En chambre double (1 grand lit)** ☐ **En chambre twin (2 lits jumeaux)**

IMPORTANT : indiquer nom(s) et prénom tels que mentionnés sur la pièce d'identité que vous utiliserez pour voyager. Merci de joindre à ce bulletin une photocopie lisible de votre passeport ou carte d'identité (recto et verso) pour chacune des personnes inscrites.

Adresse :……

……

Nous signaler si adresse de facturation différente

Tél : …… Portable : …… Email : ……

PRIX PAR PERSONNE (*)

☐ **En chambre double**	**2 495 € X …….**	**…… €**
☐ **Supplément chambre individuelle**	**345 € X …….**	**…… €**
☐ **Assurance annulation 35 € par personne** *(Incluant clause épidémie, franchise de 20%, cf lien ci-dessous)*	**35 € X …….**	**…… €**
	Sous-Total	**…… €**

Frais complémentaires si paiement par carte bancaire

Visa ou Master 1,6 % du SOUS TOTAL	**…… €**
American Express 2,50 % du SOUS TOTAL	**…… €**
TOTAL GÉNÉRAL	**…… €**

(*) ce prix est basé sur un minimum de 41 participants, la modification du nombre de participants entrainera une modification du prix du voyage.

Je règle à ce jour, à titre de confirmation 30% du TOTAL GÉNÉRAL soit …… €

- *2ème acompte **30% au 20 juillet 2022**, soit 3 mois avant le voyage*
- *Solde **40% au 20 septembre 2022**, soit 1 mois avant le voyage*

☐ **Par virement bancaire, en indiquant la réf « Droit et Commerce 22105285 »**
AREP EXIGENCES - FR76 3006 6109 3300 0102 8190 106 - BIC : CMCIFRPP

☐ **Par chèque bancaire à l'ordre d'AREP EXIGENCES**

☐ **Par carte bancaire** (certaines cartes bancaires ont une assurance annulation avec plafond : vous rapprocher de votre banque pour en vérifier le montant).

Si vous réglez par carte de crédit, un lien de règlement sécurisé va vous être adressé par notre service comptabilité (à l'adresse mail que vous avez indiquée) où il sera mentionné « reglement_droit_commerce ».
Sauf indication contraire de votre part, les liens pour les règlements du 2ème acompte et du solde vous seront automatiquement adressés aux dates mentionnées. Vous aurez la possibilité lors de votre règlement d'en garder la trace (impression de l'accusé de réception de votre règlement). L'agence s'engage à ne pas utiliser ces informations à d'autres fins que celles de la présente demande et à détruire votre bulletin une fois le voyage effectué.

J'autorise AREP EXIGENCE à débiter ma carte de crédit : ☐ Visa ☐ Master ☐ American Express

N° ……..……..expirant le : ……../……
Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Ce prix inclut les prestations suivantes

- Le transport aérien PARIS/CATANE/PARIS, vols de la compagnie TRANSAVIA en classe économique, au tarif et aux dates du groupe
- Les taxes d'aéroport et surcharge de carburant au 10/06/2022 sujettes à modification au moment de l'émission des billets soit 1 mois avant le départ
- Les transferts en autocar de 52 sièges pour Raguse et de 2 autocars de 28 sièges pour Syracuse et Taormina
- L'hébergement en chambre double dans les hôtels mentionnés au programme et le port des bagages.
- La pension complète du dîner du 20 octobre au snack du 24 octobre 2022
- Les boissons au cours des repas : déjeuners sur la base d'une bière ou d'1/4 de vin ou d'un « soft drink », eau minérale et café, et les dîners sur la base d'un ½ de vin ou 2 bières, eau minérale.
- L'encadrement de 2 guides francophones de CATANE à CATANE
- L'encadrement d'un accompagnateur professionnel de l'agence AREP EXIGENCES de PARIS à PARIS
- Une pochette de voyage par personne ou par couple qui vous sera remise à l'aéroport (incluant le programme de votre séjour, une liste des participants, le guide Petit Futé collection « Carnet Voyage » sur la Sicile et 2 étiquettes bagage personnalisées par personne)
- L'assurance assistance, rapatriement, bagages, interruption de séjour, COVID
- Les pourboires

Ce prix n'inclut pas

- Les dépassements boissons et les dépenses à caractère personnel.
- Les prestations non mentionnées au programme.
- **L'assurance annulation individuelle.**

En cas d'annulation, il sera retenu par personne sur le prix du voyage :
Pour toute annulation à partir de sa souscription, 100 euros de frais de gestion par personne.

De 90 à 60 jours avant le départ	**35% du montant du voyage**
De 60 à 30 jours avant le départ	**55% du montant du voyage**
De 29 à 20 jours avant le départ	**75% du montant du voyage**
De 19 à 8 jours avant le départ	**95% du montant du voyage**
De 7 jours au jour du départ	**100% du montant du voyage**

Le souscripteur bénéficiera des garanties suivantes :
- Une garantie financière, souscrite auprès de l'APST, 15 avenue Carnot, 75017 PARIS, couvrant, en cas de défaillance de l'agence, le remboursement des paiements effectués ou la poursuite du voyage dans les conditions prévues.
- Une assurance assistance rapatriement, bagages, interruption de séjour, COVID, dont les clauses sont consultables à l'adresse internet suivante : **http://www.voyage-pro.fr/assurances-mutuaide/**

L'assurance annulation n'est pas incluse. Elle est proposée en option, **voir les clauses détaillées sur le http://www.voyage-pro.fr/assurances-mutuaide/,** néanmoins si vous le souhaitez **nous pouvons vous les adresser par mail**.

☐ **J'ai pris connaissance des conditions de règlement et d'annulation et je confirme ma participation.**

Merci de nous retourner cet exemplaire dûment rempli et signé **avant le 30 juin 2022**
De préférence par mail à dcsicile@arep.co.com ou par **courrier** (en cas de règlement par **chèque**) à **AREP EXIGENCES – À l'attention de Amel - 88 Ter avenue du Gal Leclerc, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.**

Pour tout renseignement : **Sophie du Villard, 06 71 59 77 48 - dcsicile@arep.co.com**

Bon pour accord
Date :
Signature :